



CHAMBRE INFO

Tout l'Hérault Agricole

Cahier spécial anniversaire **Plein champ sur nos conseillers** **spécialisés au service des agriculteurs**

p. 8

Adapter et réduire ses doses **de fongicide avec Optidose®**

p. 23

Mission Compost 34 : **Quels enseignements sur la filière** **compostage du département ?**

p. 24

n°60
ÉTÉ 2015

L'actualité agricole est aussi
sur www.herault.chambagri.fr

SOMMAIRE



4 *L'Actu de la Chambre d'agriculture de l'Hérault*

8 *CAHIER SPÉCIAL
Plein champ
sur la Chambre
d'agriculture de l'Hérault*



22 *Concilier les enjeux
de l'eau et de l'agriculture
sur le bassin versant
du fleuve Hérault*

Matinée technique Grandes Cultures à Bayssan

Reconnaissance internationale pour le Pic Saint Loup





ÉDITO

En tant que Président de votre chambre d'agriculture, je suis attaché à défendre les intérêts de notre profession auprès des pouvoirs publics.

Les récentes annonces relatives à l'assouplissement de la loi Evin s'appliquant principalement à la Viticulture annoncé lors de l'inauguration de Vinexpo (14 juin) nous encourage à poursuivre notre action au sein du groupe de travail défense du vin. La possibilité de «suramortissement de 140 % du matériel» afin d'assouplir l'assiette imposable jusqu'au 14 avril 2016 et l'autorisation de recruter un apprenti mineur gracieusement pour sa première année d'apprentissage (dans les entreprises de moins de onze salariés) inciteront incontestablement certains d'entre vous à investir et recruter dans cette période importante pour vos entreprises.

Par ailleurs, dans cette édition de Chambre info, vos élus et l'équipe éditoriale ont souhaité dévoiler multiples facettes de votre Chambre d'agriculture dans un large dossier sur l'organisation de celle-ci. Parce que les métiers de nos collaborateurs sont très diversifiés, nous vous proposons de découvrir le quotidien de cinq conseillers issus de différents services.

Je souhaite personnellement que ce numéro spécial 15^{ème} anniversaire de Chambre info puisse vous permettre de mieux comprendre les périmètres d'intervention la Chambre d'agriculture, car elle a à cœur de répondre à vos préoccupations de secteur ou de filière. C'est pourquoi, je proposerai de nouvelles dates de GAT (groupe d'action territorial) en fin d'année pour aller à votre rencontre, vous écouter et vous présenter nos actions.

Jérôme Despey
Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault

23 Adapter et réduire ses doses de fongicide avec Optidose®

Journée technique CEHM

24 La Mission Compost 34 fête ses 5 ans : Quels enseignements sur la filière compostage du département ?

25 Vie de l'entreprise : Autorisation de plantation Inscrivez-vous !

*Apprentissage - Campagne 2015
Du 1^{er} juin au 30 octobre sont recrutés les nouveaux apprentis*

Taxe intérieure de consommation TIC/TICGN

26 Offres de formation

Les financements formation par VIVEA

L'ACTU

Projet d'action départemental Hérault 2020 :

Déjà trois groupes de travail à l'œuvre



Le 26 janvier dernier, 15 partenaires ont signé la Charte stratégique du PADH 2020.

Le projet, dont la vocation est de donner un sens commun à l'ensemble des actions des acteurs agricoles héraultais, est aussi un terreau d'innovation. En effet, chacun des 7 projets d'action va prendre corps à travers une action concrète et novatrice.

Dans cette entreprise, la Chambre d'agriculture poursuit sa démarche partenariale et convie les idées et les compétences de 75 partenaires invités à participer à des groupes de travail spécialisés dédiés à chaque

projet d'action. L'objectif : définir une action innovante prioritaire qui une fois validée par les instances concernées sera portée aux financeurs potentiels.

Quatre groupes de travail portant sur 4 axes du projet se sont déjà réunis :

Le 28 avril, le groupe de travail «*Inciter les entreprises à croître et innover*» a proposé la création d'un Point Accueil Innovations Agricoles. Son objet est de susciter l'intérêt de porteurs de projets puis de vérifier la faisabilité, structurer et promouvoir les projets de productions agricoles innovantes, en organisant leur accompagnement de manière partenariale.

Le 06 mai s'est réuni le groupe «*Améliorer*

la connaissance et l'attractivité du métier. Promouvoir notre modèle agricole et agroalimentaire». La cible choisie est celle des collégiens à l'heure de leur orientation. Le projet envisagé est la mise en place d'une journée de découverte de la diversité des métiers de l'agriculture, pour à la

Le 17 juin, le groupe de travail

«Consolider les structures de production pour créer de l'emploi» a abordé la difficile question de comment faciliter l'installation de nouveaux exploitants et la création d'emplois.

Le groupe de travail «Consolider les stratégies de filières et de territoires» s'est réuni le 30 juin.

fois faire connaître et susciter l'intérêt des jeunes, offrir des contacts et des possibilités de stages et promouvoir une alimentation saine et locale.

Le 20 mai, le groupe «*Conforter et signaler la qualité des produits*» a fait plusieurs propositions : un guide sur la valorisation (économique, sociale,...) des démarches qualité qui permettront à chaque producteur de connaître son bénéfice à intégrer telle ou telle action, une campagne d'information et de communication vers les consommateurs pour souligner l'engagement massif des producteurs héraultais vers un cheminement qualité, et les aider à faire leur choix selon la «*nature*» de la qualité qu'ils recherchent : acheter local ? Éthique ? Bon pour mon corps ou pour la

planète ?... Enfin une réflexion est lancée sur la structuration de l'offre (centralisation, transformation, paniers, palette de produits,...) qui a été reprise lors du groupe de travail du 30 juin tant l'enjeu est important.

Le groupe de travail «*Renforcer la durabilité et la responsabilité des exploitations*» s'est réuni le 02 juin et a décidé d'une action portant sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises dans les exploitations agricoles. Celle-ci passera notamment par la réalisation d'autodiagnostic dans les exploitations, la mise en place de formations et l'accompagnement d'une dizaine de projets pilotes en matière d'engagement RSE*.

* Responsabilité Sociétale des Entreprises

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Alexandre CHAVEY au 06 18 36 83 25
chavey@herault.chambagri.fr
www.agricultureherault2020.fr



Plan de tomates en fleurs. Photo © Charly Fabre

La flotte de véhicules de la Chambre d'agriculture a effectué 3,75 fois le tour de la Terre en trois mois

Depuis février 2015, trente véhicules sont loués en contrat longue durée par la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

Il est plus confortable pour les collaborateurs de ne plus utiliser leurs véhicules personnels pour des déplacements professionnels souvent quotidiens et c'est aussi une économie substantielle pour le budget global. C'est pourquoi sur les routes de l'Hérault, chacun peut remarquer les voitures blanches aux couleurs de la Chambre d'agriculture.

Après trois mois de mise en circulation, elles ont effectué en moyenne 5000 kms chacune.

Les six voitures disponibles en réservation sont



de sortie cinq jours sur sept, huit heures par jour minimum.

Le calcul de l'économie globale réalisée sera fait en fin d'année, mais à ce rythme on sait déjà qu'elle sera incontestable.

Convention Nos Territoires

Chambre d'agriculture - Cave des Coteaux de Thongue et Peyne

Le 20 mars dernier à Abeilhan, le renouvellement de la convention concrétisant le partenariat engagé entre la Coopérative et la Chambre d'agriculture a été signée par les Présidents Jérôme Despey et Didier Boyer.

Ce partenariat permet de continuer le travail, mis en place en 2014, de cartographie du vignoble de la cave allié à la traçabilité des pratiques.

Ce projet, associant les coopérateurs dans le cadre du projet collectif de la coopérative, répond aux différents enjeux déterminants pour l'avenir.

Parmi les nombreuses fonctionnalités proposées, deux outils ont été mis en place. Le premier destiné aux coopérateurs, Mes P@rcelles, permet l'enregistrement des interventions réalisées au vignoble et de produire des documents de justification en matière de traçabilité, pour les acheteurs et l'administration. Le second destiné à la cave, Nos Territoires, permet une consolidation cartographique des informations sur la zone d'apport



de la coopérative, et propose notamment des sélections parcelaires qualitatives, en lien avec les demandes de ses clients.

Didier Boyer a souligné la simplicité d'utilisation et la grande fiabilité des documents produits, en particulier face à des demandes de traçabilité de la part d'acheteurs, et Jérôme Despey a mis en avant le grand intérêt de ces outils et la qualité de ce partenariat, qui ouvre la voie et s'inscrit résolument dans l'avenir.

Contact Mes P@rcelles / Nos Territoires à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Gaëlle Roman-Faure au 04 67 20 88 99
roman-faure@herault.chambagri.fr



PCAE: Investissements dans les exploitations agricoles

La seconde période de l'appel à projets Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles (PCAE) s'ouvre du 15 juillet au 4 septembre 2015. En dehors de cette période, aucun dossier ne sera pris en compte par les services instructeurs.

Les services de la Chambre d'agriculture vous accompagnent pour préparer ce second appel à projet : de l'information à l'assistance au montage de votre dossier.

Pour vous informer sur le dispositif qui vous intéresse, contacter :

- Mesure 411 - fruits et légumes, horticulture : Marie Garnier au 04 67 20 88 08
- Mesure 411 - élevage (ex. PMBE) : Laurence Rouquette au 04 67 95 39 47
- Mesure 413 - gestion quantitative et qualitative de l'eau (ex. PVE) : Christophe AUVERGNE au 06 12 51 78 44 ou Alice Boscher au 06 18 36 82 10
- Mesure 414 - performance énergétique (ex. PPE) : Christophe Auvergne au 06 12 51 78 44
- Mesure 421 - transformation et commercialisation à la ferme : Marie Garnier au 04 67 20 88 08
- Mesure 422 - investissement dans les entreprises de transformation et/ou de commercialisation de produits agricoles : Marie Garnier au 04 67 20 88 08
- Mesure 641 - Agritourisme : Marie Garnier au 04 67 20 88 08
- Dispositif régional filière équine : Marie Garnier au 04 67 20 88 08

D'autres dispositifs existent avec dépôt au fil de l'eau:

- Aide à la plantation de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM) : Jacky Riquet 06 74 41 44 62 (Chambre régionale LR).
- Aide à la protection des vergers contre les aléas climatiques (adhérents d'OP* ou d'AOPn) ** : Hélène Suzor au 06 27 72 26 17.

* Organisations de Producteurs

** Association d'Organisation de Producteurs nationale.

Les notices de chaque dispositif sont en ligne sur le site internet de la Chambre d'agriculture : www.herault.chambagri.fr/gérer-mon-exploitation/conseil-dentreprise.html

INNOVA'
NEWS**Prix de la légion
d'honneur aux apprentis :
dotation du prix Chambre
d'agriculture de l'Hérault**

La séance solennelle de distribution des prix s'est tenue le dimanche 15 mars 2015, à l'auditorium Einstein au Corum de Montpellier. Elle récompense l'excellence d'un parcours de professionnalisation.

Félicitations à M. Lucas Giraud en BTS viticulture et œnologie et apprenti au sein du Domaine de Causse à Lattes dont Mme Amandine Trassard est le maître d'apprentissage. Le prix de 1500 euros lui a été remis par M. Pierre Colin, élu en charge de la formation à la Chambre d'agriculture de l'Hérault.



Pierre Colin remet le prix au lauréat.

Innov'actions

Du 10 au 23 juin 2015, cinq exploitants agricoles ont ouvert leurs portes.

La Chambre d'agriculture poursuit son investissement dans l'avenir et permet de découvrir les pratiques innovantes des agriculteurs héraultais, directement sur leur exploitation.

A suivre sur Facebook :

Chambre agriculture Hérault

**INNOV'
ACTION**

Festival Méditerranée à déguster:**les produits des hauts cantons à l'honneur**

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc poursuit son engagement dans l'introduction des produits locaux dans la restauration collective. Il a organisé le 27 mars 2015 sur le festival Méditerranée à Déguster (MAD), un concours de cuisine entre des chefs de cantine des Parcs naturels régionaux des Pyrénées Ariégeoises et du Haut-Languedoc. Chacune des équipes a ainsi dû réaliser un menu inspiré de recettes du terroir et composé de produits locaux issus directement des exploitations agricoles. La Chambre d'agriculture de l'Hérault a collaboré



à l'organisation de ce concours, jusqu'à la phase finale du jury. Avec un écart très faible c'est finalement l'équipe des Pyrénées Ariégeoises qui a remporté le concours. Comme le dit François Garcia, membre du jury et élu à la Chambre : «Ce concours a su mettre en avant la haute valeur identitaire gastronomique des hauts cantons de l'Hérault sans oublier la grande qualité des produits des exploitations agricoles, j'en ai encore l'eau à la bouche !!!».



Le jury en pleine dégustation. Photo © G. Asendo

**Ouverture du drive fermier****GIE Lozère Hérault à Juvignac**

Inauguré vendredi 19 juin par les treize producteurs qui se sont associés pour proposer une gamme la plus large possible. Les livraisons s'effectueront tous les vendredis de 17h à 19h, salle Bazille à Juvignac.

www.drive-fermier.fr/montpellier-juvignac
Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Fabrice Grillon au 06 14 78 27 34
grillon@herault.chambagri.fr



Le cap des 100 Marchés des Producteurs de Pays organisés à été franchi !!!

La septième saison des Marchés des Producteurs de Pays organisée par Chambre d'agriculture de l'Hérault a démarré début juin. Grâce à la réussite de ces marchés dans les communes et à la grande motivation des producteurs toujours plus nombreux, plus de cent marchés, du littoral jusqu'à la montagne, seront organisés tout l'été dans l'Hérault. Marchés des Producteurs de Pays est une marque nationale des Chambres d'agriculture. Dans l'Hérault on trouve deux types de Marchés des Producteurs de Pays : des marchés pour faire le plein de produits fermiers en direct des producteurs et des marchés pour

se restaurer avec les assiettes fermières et les vins de nos terroirs ! Les agriculteurs adhérents à la démarche répondent tous à une charte qui permet ainsi de garantir aux consommateurs un approvisionnement en direct du producteur aux consommateurs de produits fermiers locaux et de saison.

Informations : www.marches-producteurs.com/herault
 [Marchés des Producteurs de Pays Hérault](https://www.facebook.com/marches-producteurs-de-pays-herault)

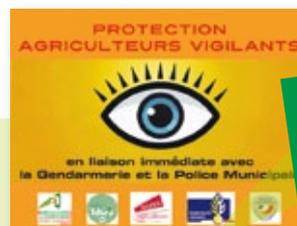
Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
 Fabrice Grillon au 06 14 78 27 34
grillon@herault.chambagri.fr

	Lieux	Dates	Heures
Marchés des producteurs de Pays	Lodève Place de la République	Les mardis du 2 juin au 22 septembre	16h
	Lattes Mas de Saporta	Les mardis du 9 juin au 8 septembre	19h
	Vias plage	Les lundis du 15 juin au 14 septembre	8h30 à 13h
	St Thibéry Place Francis Laurent	Les mercredis 17 juin, 8 juillet, 5 et 26 août	19h
	Pézenas Cours Jean Jaurès	Les vendredis du 26 juin au 28 août	20h
	Castries Place du Cartel	Les jeudis du 9 juillet au 30 juillet	19h
	Sérignan Centre administratif	Les jeudis du 9 juillet au 27 août	18h30
	St Julien - Salle polyvalente - Vilaris	Les lundis du 13 juillet au 17 août	17h
	St Pargoire Place Roger Salengro	Les jeudis 16 juillet, 6 et 13 août	19h
	Villeveyrac Place du marché aux raisins	Les lundis 6 juillet et du 20 juillet au 17 août	18h
	St Christol Viavino	Les vendredis du 24 juillet au 28 août	19h
	Sérignan Plage Ranch St Jean	Les lundis du 27 juillet au 24 août	19h30
	Frontignan Square de la liberté	Les mercredis à partir du 3 juin	8h à 13h

	Lieux	Dates	Heures
Marchés à la ferme	Montesquieu Ferme du Mas Rolland	Dimanche 7 juin	Toute la journée
	Assas Domaine de la Perrière	Dimanche 14 juin	Toute la journée
	Béziers Domaine de Galinenque	Dimanche 27 septembre	Toute la journée

	Lieux	Dates	Heures
Fêtes de terroir	Foire à l'oignon Lézignan la Cèbe	Dimanche 5 juillet	Toute la journée
	Fête de la Châtaigne St Pons de Thomières	Samedi 24 et dimanche 25 octobre	Toute la journée
	Fête de la Truffe St Génès des Mourgues	Dimanche 10 janvier 2016	Toute la journée

 Restauration sur place
avec les assiettes des producteurs



**A VOS
AGENDAS!**

Agriculteur vigilant

Deux réunions de sensibilisation à la sécurité dans les exploitations organisées par la Chambre d'agriculture, la FDSEAH, les JA, la police et la gendarmerie auront lieu les :

- Lundi 20 juillet de 18 h à 20 h pour les secteurs de Montpellier, Lattes et Mauguio à la salle communale Simone Signoret de Lansargues.
- Vendredi 24 juillet de 18 h à 20 h pour le secteur de Béziers, Pézenas à l'antenne de Montblanc de la Chambre d'agriculture, ZA de l'Europe.

D'autres rencontres suivront dans d'autres secteurs.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
 au 04 67 20 88 06 ou 05
agriculteur-vigilant@herault.chambagri.fr

Le Village des Vignerons Calendrier prévisionnel 2015

MOIS DE JUILLET :

- Lundi 20 juillet : Grande Motte / Boule Rouge
- Mardi 21 juillet : Cap d'Agde / Place du barbecue
- Mercredi 22 juillet : Valras plage / Théâtre de la mer
- Jeudi 23 juillet : Portiragnes / Les saladelles
- Vendredi 24 juillet : Grande Motte / Le Ponant
- Samedi 25 juillet : Lamalou les Bains / Place du marché
- Lundi 27 juillet : Grande Motte / Boule Rouge
- Mercredi 29 juillet : Carnon / Sur le port

MOIS D'AOÛT :

- Samedi 1^{er} Août : Cap d'Agde / Mail de Rochelongue
- Lundi 3 Août : Grande Motte / Boule Rouge
- Mercredi 5 Août : Valras Plage / Théâtre de la mer
- Jeudi 6 Août : Portiragnes / Front de mer
- Lundi 10 Août : Grande Motte / Boule Rouge
- Mardi 11 Août : Cap d'Agde / Place du Barbecue
- Mercredi 12 Août : Portiragnes / Place du Bicentenaire
- Samedi 15 Août : Cap d'Agde / Mail de Rochelongue
- Dimanche 16 Août : Palavas / Rive droite
- Lundi 17 Août : Grande Motte / Boule Rouge
- Mercredi 19 Août : Valras plage / Théâtre de la mer
- Lundi 24 Août : Grande Motte / Boule Rouge

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
 Laure Tezenas Du Montcel au 04 67 20 88 56
tezenas@herault.chambagri.fr



CAHIER SPÉCIAL

Plein champ sur la Chambre d'agriculture de l'Hérault

Depuis le début de l'année, la Chambre d'agriculture a été réorganisée autour de trois grands pôles : «Economie», «Agroenvironnement», «Territoires», les filières «Développement local» et deux nouvelles unités : «Prospective et Innovation», «Marketing et Gestion de l'information». Notre objectif est de centrer notre organisation sur l'écoute des besoins, un service de proximité et de qualité.

C'est pourquoi, j'ai choisi dans ce numéro spécial, que nos compétences vous soient communiquées. Ainsi, cinq expériences d'accompagnement de nos conseillers vous sont présentées. Je vous propose aussi de garder l'annuaire des services en page centrale avec tous les contacts dont vous avez besoin.

Cécile Arrighy
Directrice Générale de la Chambre d'agriculture de l'Hérault



Journée d'un conseiller : 5 portraits à suivre

Olivier Castagnet
et Virginie Murciano
sur le terrain.



Héliculture.

Visite avec Olivier Castagnet, conseiller en entreprise

LUNDI 4 MAI

- 8h15, départ de Saporta pour un suivi de dossier PACTE* (aides régionales à la création d'activité).
- 9h 15, arrivée à St. Pargoire pour la visite du «Ranch aux escargots» jusqu'à 10h. Virginie Murciano nous dévoile ses deux parcs de 156 m² chacun et son élevage. Nous croisons quatre drôles de chèvres qui permettront d'égayer son activité d'accueil sur l'exploitation courant de l'été.
- De 10h à midi, elle nous accueille autour d'un café et commence alors le suivi administratif. Virginie nous expose l'historique de son parcours d'installation, sa reconversion professionnelle et sa découverte à travers un stage d'héliculture. Nous évoquons son bilan d'activité suite à sa première année d'exploitation (c'est effectivement pour cela qu'Olivier est là!), sa stratégie de croissance, les jonglages de trésorerie qu'elle connaît comme de nombreux jeunes exploitants. Olivier aura à la suite de cet entretien de suivi, une demi-journée de compte rendu qui sera remis à l'exploitante et au Conseil régional.

DÉJEUNER ET RETOUR À SAPORTA

POUR UN SECOND RENDEZ-VOUS

- 14h, Olivier reçoit au bureau Guillaume Duez pour une restitution de diagnostic de faisabilité technico-économique*. Guillaume travaille déjà comme salarié dans l'entreprise familiale et il envisage d'intégrer la SCEA en rachetant les parts sociales de sa mère. Le diagnostic effectué par Olivier permet de soulever des questions importantes notamment la possibilité d'installation de Guillaume en tant que Jeune agriculteur. Le diagnostic a aussi vocation d'évaluer la rentabilité économique du projet. Il faut alors rentrer dans des détails précis de l'exploitation c'est-à-dire calculer la surface exacte dédiée à chaque culture, les prix de vente, les investissements prévus...Mais plus surprenant, le diagnostic évoque aussi la situation familiale du candidat (Olivier a au préalable eu plusieurs entretiens avec Guillaume et ses parents afin que la succession se passe dans les meilleures conditions possibles), sa formation, ses capacités

Conseiller depuis 6 ans
dans le réseau des
Chambres d'agriculture

- managériales. Le candidat ressortira de son rendez-vous avec un avis objectif sur la viabilité de son projet. Il sera mis en garde sur des éléments inhérents qui peuvent devenir source de perturbations mais il sera aussi rassuré par la stratégie d'entreprise que le diagnostic implique. Guillaume Duez quitte Olivier Castagnet vers 16h mais lui transmettra dans la soirée les éléments de chiffrage manquants afin qu'Olivier puisse finaliser et remettre l'étude.
- A 16h, Olivier Castagnet épluche ses mails, consulte ses dossiers, peaufine un compte-rendu et quittera le bureau à 18h.

*La Chambre d'agriculture est un organisme habilité par le CRIT (Comité Régional Installation Transmission) pour réaliser cette prestation

Voyage dans la vallée de l'Hérault

avec une conseillère en agritourisme

JEUDI 28 MAI

Je rejoins à 9h15 Virginie Fernandez à Aniane. Elle m'y attend déjà, je la surprends en train d'annoter des documents. Nous partons aussitôt dans son véhicule vers le Domaine viticole des Conquêtes, le premier rendez-vous de ce jeudi 28 mai 2015 qui a pour objet la faisabilité pour ce domaine d'intégrer le réseau Bienvenue à la Ferme. Entièrement dans sa fonction de conseillère en agritourisme Bienvenue à la ferme (BAF), Virginie Fernandez met à profit le trajet pour vérifier si le Domaine est suffisamment bien signalé et à l'arrivée, examine si les horaires d'ouverture sont stipulés et la signalétique en place.

Virginie Fernandez en poste depuis 2012, est garante de la qualité du réseau Bienvenue à la ferme

Nous sommes accueillies par Mme Ellner qui présente avec chaleur le lieu, l'activité du Domaine de 15 ha de vignes dispersées sur le territoire et les projets tels l'agrandissement du point de vente pour favoriser l'accueil de groupes et organiser des réceptions. Autant d'intentions qui permettent à Virginie de conseiller la vigneronne sur ces projets, de la sensibiliser au cahier des charges BAF et aux atouts de la marque. Virginie préconise quelques conseils appropriés de mise en valeur et d'agencement, elle s'engage aussi à restituer un compte rendu de visite et à revenir avec un professionnel de la commission BAF, pour vérifier leur mise en

œuvre avant la décision de la commission, sur l'appartenance au réseau Bienvenue à la ferme. Il est déjà 11h10, M. et Mme Mora oléiculteurs du Mas Palat à Gignac, nous y attendent pour faire le point sur l'éligibilité de leurs prestations aux cahiers des charges BAF et recueillir des conseils pour l'aménagement de leur aire de camping-car. Sur ce domaine trois activités d'accueil de public seront proposées : la vente directe, le séjour en gîte et l'accueil de camping-cars. Les mêmes attentions sont portées à la signalétique avant d'atteindre la nouvelle ferme oléicole composée d'oliviers typiquement régionaux, de bâtiments architecturés recouverts d'acier rouillé, de trois gîtes à la toiture végétalisée et de leur maison. Le couple novateur, nous fait visiter le moulin rutilant et les gîtes tout juste terminés qui offrent une vue splendide sur la vallée de l'Hérault. Au passage, Virginie Fernandez observe et questionne sur l'évolution future, l'accès handicapé, la séparation des services administratifs, de vente, d'hébergement et propose des possibilités judicieuses d'aménagement. L'aire de camping-cars fait l'objet d'une réflexion poussée sur le choix du principe, les tarifs, les horaires, la vidange, le ravitaillement en eau et la récolte du pluvial. Virginie recommande des contacts professionnels et s'engage comme précédemment à

Rencontre entre Virginie Fernandez, conseillère en agritourisme, et M. et Mme Bonnet, exploitants au Domaine de la Voûte du Verdus.



Rencontre entre Virginie Fernandez,
conseillère en agritourisme,
et M. et Mme Mora, oléiculteurs
du Mas Palat à Gignac.



fournir un compte-rendu de visite. Elle convient avec les exploitants qu'une nouvelle visite sera à programmer lorsque le point de vente sera terminé en vue de l'obtention de la marque sur toutes les activités.

Le prochain rendez-vous est à St Guilhem le Désert, il nous reste assez de temps pour déjeuner en plein air à Gignac.

Nous arrivons vers 14h30 dans le village, à la recherche du point de vente de M. et Mme Bonnet, exploitants au Domaine de la Voûte du Verdus. Il faut se renseigner pour trouver la rue et le couple de vigneron évoque les contraintes réelles liées à la signalétique en secteur sauvegardé. Au cœur du point de vente aménagé dans la cave voûtée de leur maison, à la demande de Virginie, les producteurs nous exposent leur fonctionnement, la production, la commercialisation, leur participation à des salons, leur présence sur des guides spécialisés, les concours où leurs vins ont été primés, les journées portes ouvertes. Virginie émet quelques préconisations bien à propos pour l'obtention de la marque Bienvenue à la Ferme et nous suivons M. Bonnet pour la visite du chai de vinification quelques mètres plus bas. Avant de partir, Virginie Fernandez présente les engagements d'usage.

Retour au point de ralliement à Aniane, Virginie est dans les temps pour se rendre à 18h00 à Vias pour le lancement de la saison touristique. Ce



sera pour elle l'occasion d'affirmer l'importance de la marque Bienvenue à la Ferme en matière d'accueil et de vente à la ferme et de souligner le partenariat entre la Chambre d'agriculture et la commune qui s'est renforcé cette année par la mise en place d'un Marché de Producteurs de Pays.

www.domainedesconquetes.fr
www.facebook.com/Moulin.Huile.Mas.Palat
www.lavouteduverdus.com

*Virginie Fernandez,
conseillère en agri-
tourisme - Bienvenue
à la ferme (BAF),
au Domaine viticole
des Conquêtes*

Une conseillère en aménagement et gestion de l'espace, à l'honneur

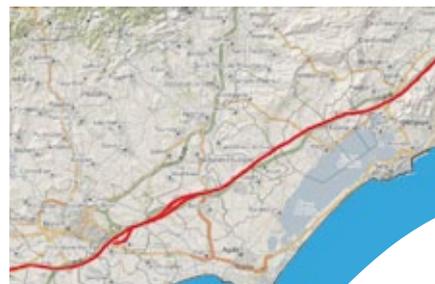
MERCREDI 27 MAI

C'est l'heure de restituer les résultats d'une importante étude pour la conseillère Claire Cazade. Aujourd'hui à Narbonne elle va présenter le résultat des ses investigations menées auprès de 169 exploitants et 9 caves coopératives.

En effet, dans le cadre du projet de création d'une nouvelle ligne TGV entre Montpellier et Perpignan, SNCF Réseau a confié il y a maintenant 6 mois aux trois Chambres d'agriculture (66, 11 et 34) l'étude d'impact agricole. Le tracé qui s'étend sur plus de 150 km traverse le département des Pyrénées-Orientales, l'Aude et l'Hérault (concerné par 75 km).

Pour mesurer l'impact de ce projet de ligne nouvelle sur l'agriculture, les trois Chambres ont mis en place une méthode commune. La première étape a consisté à recenser les entreprises agricoles impactées. Claire s'est donc mise directement en contact avec les caves coopératives, les Vignerons indépendants et les professionnels agricoles. C'est grâce à leur collaboration qu'elle a pu lister les entreprises agricoles concernées.

Une fois ce listing élaboré, l'étape suivante a consisté à prendre contact avec les exploitants. En effet, chaque entreprise concernée a alors reçu un courrier d'information du lancement de l'étude et a ensuite été contactée pour une prise de RDV. Claire a ainsi organisé des permanences de février à fin mars dans les caves coopératives pour recevoir individuellement chaque exploitant concerné. Pour préparer ces entretiens, une carte du parcellaire de chaque exploitation a été réalisée. Elle s'est alors définie comme le support des entretiens puisqu'elle a



permis d'identifier les parcelles impactées par le tracé, leur surface, les cultures présentes etc. Le support cartographique a aussi permis d'identifier les chemins, les réseaux d'irrigation, les fossés, les bâtiments impactés par le tracé. La discussion avec chaque exploitant a fait ressortir les projets pouvant être remis en cause.

En parallèle, les impacts de la ligne sur les caves coopératives ont aussi été identifiés. Un point sur le nombre d'adhérents concernés, les surfaces prélevées et les projets impactés a pu

*Claire Cazade
en poste depuis 2013,
présente les résultats
de son étude*

être fait.

C'est l'analyse de l'ensemble de ces résultats que Claire a pu exposer, après le passage de ces homologues des

Pyrénées-Orientales et de l'Aude, lors des 20 minutes qui lui ont été attribuées à Narbonne.

Après une brève synthèse régionale, les compensations foncières ont pu être abordées lors des débats. La séance se poursuit jusqu'à 12h30.

Un cocktail a ensuite permis à Claire d'échanger avec les professionnels réunis et continuer à exposer ses recherches.

Retour à Saporita vers 15h00, Claire se penche sur un PLU (Plan Local d'Urbanisme). Parmi les missions confiées à Claire, rôle aussi consulaire...

Visite avec Alain Alliès, conseiller

en grandes en cultures et responsable expérimentation

LUNDI 18 MAI

8h30 au bureau d'Alain à Montblanc, au rythme de la PAC.

Ça commence fort en ce lundi matin. Plusieurs coups de téléphone pour fixer les rendez-vous des jours à venir. C'est vrai que la date du 15 juin (deadline des dossiers PAC) arrive à grands pas. Cet après-midi, Alain reçoit Christophe Alvado, abonné «*Mes p@rcelles*» et prépare le dossier sur télépac.

10h, nous partons de l'antenne de Montblanc pour le domaine de Bayssan à 30 km, les parcelles d'essais mises en place par la Chambre d'agriculture sur des terres du Conseil

Départemental et de la ville de Béziers. Alain doit y établir des relevés pour le BSV* sur les maladies et ravageurs et prélever des feuilles avec des pustules de rouille brune sur les blés durs et les blés tendres. Ces prélèvements effectués sur les différentes variétés des blés non traités au fongicide seront envoyés cet après-midi même à L'INRA à Paris, chargé d'étudier l'évolution des races de rouille brune et jaune au fil des années. Alain en profite également pour relever le piège à papillons sur la parcelle de pois chiches, il évalue et note les différences de pousse entre la parcelle semée fin d'année 2014 et celle implantée fin février 2015. Il prévoit d'emprunter la débroussailleuse à un agriculteur pour le lendemain afin de pouvoir poser une clôture contre les sangliers, l'un des problèmes récurrents sur les variétés de blés tendres non barbus. La dernière opération consiste à relever

les tensiomètres posés en début d'année à 30, 60 et 90 cm de profondeur. S'il n'y a plus d'eau à 30 cm, les tensiomètres indiquent cependant une humidité relative du sol à 90 cm, Alain semble soulagé.

Il est déjà 12h45 et l'heure de s'arrêter pour la pause déjeuner avant de reprendre la route du bureau de Montblanc en début d'après-midi. En chemin, une petite halte pour vérifier l'état d'une parcelle de blé d'un agriculteur en agriculture biologique. Les feuilles sont fortement touchées par la rouille jaune mais une récolte au

demeurant faible semble probable malgré tout.

15h00, M. Alvado, exploitant de quelques 30 ha de

vignes et 220 ha en grandes cultures, arrive à Montblanc. Après quelques échanges d'usage sur l'état d'avancement des récoltes, vers 16h, il est temps d'entrer dans le vif du sujet pour le dossier PAC **. Et là, ce n'est pas simple !

M. Alvado dispose d'une centaine d'îlots et il faut vérifier parcelle par parcelle les écarts entre la cartographie IGN, les îlots supprimés et les ares réellement cultivés. Quelques difficultés informatiques compliquent la tâche et ce n'est que quelques heures plus tard qu'un état du parcellaire sera établi.

M. Alvado repartira à 19h45. Alain aussi !

*61 bulletins de santé du végétal diffusés sur l'année

**Une vingtaine de dossiers PAC seront traités par Alain durant la campagne 2015

Alain Alliès, 33 ans
de vie à la Chambre
d'agriculture de l'Hérault



DIRECTION GÉNÉRALE: *Cécile ARRIGHY*

Assistante de direction & Gestion institutionnelle
Anne-Marie BARREL.....04 67 20 88 04

PÔLE RESSOURCES

COMMUNICATION

Ingrid DUPUY 04 67 20 88 06
Assistante
Marjorie FOUILHE-CHAMONTIN 04 67 20 88 05

RESSOURCES HUMAINES

Sabine LINCK..... 06 19 19 19 24
Assistante
Marjorie FOUILHE-CHAMONTIN 04 67 20 88 05

Formation des salariés

Marjorie FOUILHE-CHAMONTIN 04 67 20 88 05

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Magali POTIER..... 04 67 20 88 10
Assistante
Francis BESSIERE 04 67 20 88 31
Comptables
Mireille REPKAT..... 04 67 20 88 67
Robert RUIZ 04 67 20 88 12
Marie-Cécile TEILLARD..... 04 67 20 88 07
Marie-Christine ZAWORSKI 04 67 20 88 11

UNITÉ PROSPECTIVE & INNOVATION

Charly FABRE (Montblanc) 04 67 36 47 36

Prospective / Innovation / Ingénierie de projets et financière / Études
Assistant

Francis BESSIERE 04 67 20 88 31
Alexandre CHAVEY (PADH 2020) 04 67 20 88 50
Marie GARNIER (financements)..... 04 67 20 88 08

Expérimentations

Nathalie GOMA-FORTIN (Montblanc) 04 67 36 44 17

Formation des agriculteurs

Assistantes
Carole FOUCRIER 04 67 20 88 53
Jennifer STADLER-LEBLOND 04 67 20 88 59

UNITÉ MARKETING & GESTION DE L'INFORMATION

Jean-François MALET 04 67 20 88 30
Assistante

Fabienne ALCACER..... 04 67 20 88 15

Qualité des services

Jean-François MALET..... 04 67 20 88 30
Assistant
Francis BESSIERE 04 67 20 88 31

Réseau d'information

Claude CERDON 04 67 20 88 25

SIG

Pierre-Yves TURQUIN 04 67 20 88 77

Mes P@rcelles / Marketing

Gaëlle ROMAN-FAURE..... 04 67 20 88 99

Informatique

Brice BARRET..... 04 67 20 88 03

Accueil

Claudia BLANC 04 67 20 88 00

PÔLE AGROENVIRONNEMENT TERRITOIRE

Céline BROSSARD 04 67 20 88 22
Assistante

Sylvie SCIE..... 04 67 20 88 55

Urbanisme et foncier

Claire CAZADE (urbanisme) 04 67 20 88 51
Renaud LACHENAL (foncier, risques, calamités)..... 04 67 20 88 58
Alexandre PAILHES (urbanisme) 04 67 20 88 43

Agroéquipement

Christophe AUVERGNE 04 67 20 88 78

Environnement & eau

Alice BOSCHER (qualité des eaux) 04 67 20 88 33
Léonie CAMBREA (accès et partage de l'eau)..... 04 67 20 88 23
Marie CASTAGNET (valorisation des déchets organiques) 04 67 20 88 35
Maud KERLEAU (FDAI34) 04 67 20 88 16
Corentin LHUILLIER (biodiversité, PAEC)..... 04 67 20 88 84

PÔLE FILIÈRES - DÉVELOPPEMENT LOCAL

Jean-Christophe PETIT (Lodève)..... 04 67 96 42 00

SERVICE FRUITS ET LÉGUMES, GRANDES CULTURES

Charly FABRE (Montblanc) 04 67 36 47 26

Assistante
Elisabeth ORIOL 04 67 20 88 47

Fruits et légumes

Lucille GUIGAL-MESTRE (CEHM) (maraîchage) 04 67 71 55 00
Hélène TEISSEDRE-LEMOINE* (oléiculture) 04 67 71 88 94
Paul PAMPURI (maraîchage & grdes. cultures) 04 67 20 88 97
Cyril SEVELY (arboriculture)..... 04 67 20 88 41
Hélène SUZOR* (horticulture, arboriculture-OP-) 04 67 20 88 34

Grandes cultures

Alain ALLIES (Montblanc)..... 04 67 36 44 15
Assistante
Viviane MINGUEZ (Montblanc)..... 04 67 36 47 24

SERVICE VITICULTURE

Laurent GOURDON 04 67 20 88 38

Assistantes
Martine LALLEMAND (Performance vigne et fruits & légumes) 04 67 20 88 32
Viviane MINGUEZ (Montblanc)..... 04 67 36 47 24

Nadine BALS* (Montblanc) (écophyto) 04 67 36 47 25

Jean-René CAMBOURNAC..... 04 67 20 88 40

Céline CAUSSE (Montblanc) 04 67 36 47 25

Sylvie DULENC (agriculture biologique) 04 67 20 88 42

Clotilde GARBAY..... 04 67 20 88 39

Nathalie GAUFFRE (Montblanc) 04 67 36 44 10

Stéphanie GENDAUD-GENTES* 04 67 20 88 37

Luc JOURDAN (Montblanc)..... 04 67 36 44 11

Gaël JOUVET (Bédarieux)..... 04 67 95 39 46

Josquin LERNOULD (Montblanc) 04 67 36 47 19

Aline MOURGUES (Olonzac 06 18 36 83 48) 04 67 36 47 22

Alain SORBIER 04 67 20 88 29

William TRAMBOUZE (Montblanc)(expérimentation) .. 04 67 36 44 16

de la Chambre d'agriculture de l'Hérault

04 67 20 88 00

SERVICE ÉLEVAGE-FORÊT

Jean-Christophe PETIT (Lodève)..... 04 67 96 42 00

Élevage

Jean-Christophe PETIT (Lodève) 04 67 96 42 00

Assistante

Elisabeth ORIOL 04 67 20 88 47

Sylvain MICOLA* (St. Martin de Londres) 04 67 55 73 67

Étienne POULY* (St. Pons de Thomières)..... 04 67 23 00 95

Laurence ROUQUETTE (Bédarieux)..... 04 67 95 39 47

Forêt

Clélia SAUBION (Montblanc) 04 67 36 47 18

Assistante

Viviane MINGUEZ (Montblanc)..... 04 67 36 47 24

SERVICE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Jean-Christophe PETIT (Lodève)..... 04 67 96 42 00

SECTEURS

Montpellier - petite Camargue - siège Lattes :

Hélène SUZOR* 04 67 20 88 34

Lodévois - Larzac - antenne Lodève :

Jean-Christophe PETIT 04 67 96 42 00

Trois vallées - antenne Bédarieux

Laurence ROUQUETTE..... 04 67 95 39 47

St-Ponais - antenne Saint Pons de Thomières

Étienne POULY* 04 67 23 00 95

Hautes Garrigues - antenne Saint Martin de Londres

Sylvain MICOLA* 04 67 55 73 67

Béziers centre Hérault - antenne Montblanc

Charly FABRE..... 04 67 36 47 26

Minervois - site Olonzac

Aline MOURGUES..... 06 18 36 83 48

PÔLE ÉCONOMIE

Sylvie GINISTY-TEULON 04 67 20 88 54

Installation et appui aux entreprises

Assistante

Stéphanie CALVIAC 04 67 20 88 21

Nathalie ASTRUC (commercialisation) 04 67 20 88 52

Pierre BLERON (RDI) 04 67 20 88 76

Olivier CASTAGNET (installation, insertion) 04 67 20 88 79

Carole FOUCRIER (Plan Professionnalisation Personnalisée) 04 67 20 88 53

Marie GARNIER (Point accueil diversification) 04 67 20 88 08

Francis GAZONNAUD (conseil aux entreprises, agri.en difficulté) 04 67 20 88 27

Isabelle JOULIE-BONNET (conseil aux entreprises, PPP) 04 67 20 88 46

Jacques PORTES (installation, missions service public) 04 67 20 88 13

Rebecca POTTIEZ (insertion, installation)..... 04 67 20 88 49

Agritourisme, circuits de proximité et diversification

Assistante

Elisabeth ORIOL 04 67 20 88 47

Fabrice GRILLON (promotion, oenotourisme) 04 67 20 88 57

Virginie LOZANO-FERNANDEZ(Montblanc) (agritourisme) 04 67 36 44 13

Laure TEZENAS DU MONTCEL (circuits de proximité) 04 67 20 88 56

Centre de Formalités des Entreprises

(8h30-10h00 & 14h00-15h00)

Nadine COURTIAL 04 67 20 88 20

Pierre BLERON 04 67 20 88 20

Apprentissage

Claudia BLANC 04 67 20 88 21

Stéphanie CALVIAC 04 67 20 88 21

Service juridique des agriculteurs

04 67 92 20

Chambre d'agriculture de l'Hérault (Siège)

Maison des agriculteurs bâtiment A

CS 10010

Mas de Saporta

34875 LATTES Cedex

www@herault.chambagri.fr

contact@herault.chambagri.fr

Fax : 04 67 20 88 95



En relation

directe

*avec les viticulteurs
et leur environnement
économique et territorial*

Visite avec Stéphanie Gendaud, conseillère en entreprise viticole sur tout l'Est Montpellierain

JEUDI 21 MAI

9h45, arrivée devant la cave coopérative de Galargues, Stéphanie a réuni le groupe d'agriculture durable de la Bénovie (constitué majoritairement de viticulteur en cave particulière). L'objectif principal du groupe est de pratiquer une viticulture raisonnée. Les premiers viticulteurs arrivent et entament directement la conversation sur la météo. Aujourd'hui, jour de grand vent, ils sont plutôt optimistes mais restent néanmoins préoccupés par les jours probables de pluie annoncée pour la semaine prochaine. Ils en déduisent, sous couvert de l'avis de Stéphanie, qu'il leur faudra faire un traitement juste après l'épisode venteux. 10h30, visite des parcelles avec le groupe de

*Depuis 2006 à l'ADVAH,
mise à disposition de la
Chambre d'agriculture*

cinq viticulteurs (deux absents aujourd'hui). Ils étudient les feuilles et les grappes touchées par les maladies. Tout y passe : mildiou en priorité car ce dernier a fait une apparition fulgurante ces derniers jours. Black-rot, Suzukii, oïdium, vers de la grappe... Tous les fléaux de la vigne sont évoqués et débattus, même un nouveau produit contre l'intrusion des sangliers, un granulé qui les dissuade de revenir sur la parcelle.

11h30, visite de la parcelle de Catherine Bernard. Cette viticultrice installée depuis 6 ans, conduit sa parcelle en bio avec beaucoup de passion. Sa vigne présente des symptômes de mildiou, elle va devoir la retraiter rapidement avec une dose un peu plus importante pour endiguer le phénomène.

A midi Stéphanie repart pour Montpellier, le temps d'un déjeuner rapide.

13h, elle se rend au Mas Nouguier, domaine qui appartient à la ville de Montpellier. La ville a contracté la prestation accompagnement phytosanitaire du vignoble avec la Chambre d'agriculture pour l'approche technique du domaine*. Stéphanie effectue une visite hebdomadaire sur les neuf parcelles qui sont conduites en viticulture biologique sur une superficie de 15 ha. Elle observe, réalise les comptages sur vingt-cinq souches sur chaque parcelle, note ses recommandations. Elle y croise Jérôme qui est en charge des travaux sur la vigne et entame une discussion d'un quart d'heure avec le responsable de l'équipe de l'Esat** de Villeneuve les Maguelonne.



14h15, de retour au bureau pour écrire son rapport de visite du Mas Nouguier pendant une heure et le transmettre à la ville de Montpellier.

16h00, visite au CEHM*** où sont implantés les essais de VATE**** de cépages résistants, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et le conseil départemental de l'Hérault. Durant une heure, Stéphanie Gendaud réalise les observations sur les rangs de Merlot et de Chardonnay traités pour les comparer aux rangs non traités

de cépages résistants. Suite à ces observations, elle réalisera un compte rendu avec préconisation de traitement pour le chef de culture.

** La Chambre d'agriculture de l'Hérault est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-site porté par l'APCA.*

*** Etablissements et services d'aide par le travail*

**** Centre Expérimental Horticole de Marsillargues*

***** Valeurs Agronomiques Technologiques et Environnementales*

L'ADVAH, Association de Développement et de Valorisation de l'Agriculture de l'Hérault, cofinancée par le Conseil Départemental et la Chambre d'agriculture au service des projets individuels et collectifs des agriculteurs héraultais.

Six conseillers ADVAH sont intégrés dans l'organisation de la Chambre d'agriculture. Ils interviennent au même titre que les conseillers de la Chambre d'agriculture auprès des agriculteurs et des territoires. À travers l'ADVAH, le Conseil Départemental et la Chambre d'agriculture affirment leur volonté commune de conjuguer leurs moyens afin d'accompagner au mieux les agriculteurs de nos territoires héraultais.



Entretien avec Jean-Christophe Petit en charge de la PAC

Deux mois de dossier PAC et plus de 800 dossiers

déposés par la Chambre d'agriculture



Équipe dédiée
aux dossiers PAC 2015.

Seize conseillers ont accompagné les agriculteurs de l'Hérault pour constituer leur dossier PAC. Et en cette année de transition, la déclaration PAC est loin d'être simple.

C'est certainement la raison qui a conduit 30% d'exploitants agricoles de plus que l'année dernière à contacter la Chambre d'agriculture. Un dossier «élevage», dure en moyenne 3h30 mais le plus long de la campagne a occupé quasiment la journée entière. La constitution d'un dossier PAC nécessite deux qualités : concentration maximum et patience infinie ! Les 800 agriculteurs accompagnés ont pu le mesurer et le témoignage de M. Bertrand, éleveur de bovins laitiers aux Rives, le confirme : *«Je pourrais peut-être le faire seul, mais le professionnalisme des techniciens de la Chambre sur le sujet et l'outil informatique Mes parcelles de la Chambre est un gage de sécurité»*. Son dossier s'est tenu sur la durée moyenne.

Les cinq étapes de la constitution du dossier :

1. La vérification des tracés des îlots proposés par l'IGN qui a supprimé des haies, des chemins, modifié des limites...
2. Le renseignement des cultures îlot par îlot tout en se conformant au plus près de la réalité du terrain. Jean Christophe Petit, Chef du service Elevage-Forêt, pose continuellement des questions à l'agriculteur sur la nature des surfaces pastorales et leur degré d'admissibilité. Il convient alors de retirer les surfaces aménagées, les affleurements

rocheux de plus de 10 ares et d'estimer le consommable accessible par les animaux. L'éleveur s'appuie sur son travail préalable d'évaluation depuis les anciennes photos de son RPG*.

3. Le calcul des mesures agroenvironnementales (MAE) et leur faisabilité de mise en œuvre, en conformité avec le diagnostic environnemental et du plan de gestion pastoral à venir.
4. L'évaluation du montant des aides 2015 en comparaison avec les aides obtenues en 2014.

Enfin, M. Bertrand prend connaissance du montant et peut signer sa déclaration. Il maintiendra ses aides, il perdra sur les DPB** mais il récupérera cependant un peu plus sur les ICHN***.

5. Le conseiller de la Chambre d'agriculture, peut alors enregistrer la déclaration sur Télépac et saisir les compléments papier du dossier. Celui-ci sera remis dans les délais impartis à la DDTM.

L'équipe PAC de la Chambre d'agriculture de l'Hérault a vécu en autarcie durant toute la campagne PAC avec des moments de stress. Mais in fine, elle a réussi à honorer l'ensemble des demandes. Bon nombre d'exploitants lui en sont reconnaissants.

RPG* : registre parcellaire graphique
DPB **: droits à paiement de base
ICHN ***: indemnités compensatoires de handicap naturel

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Marie Francès au 04 67 20 88 44
frances@herault.chambagri.fr



Vache laitière - Photothèque Chambre d'agriculture.

Entretien avec Jennifer Stadler-Leblond du service formation des agriculteurs

Une formation pour chaque agriculteur



La formation professionnelle est un moyen de compléter une formation initiale, de se spécialiser dans un domaine, de s'initier à une évolution ou tout simplement de découvrir un métier. La Chambre d'agriculture de l'Hérault dispense une centaine de formations des plus variées chaque année. Le service formation planifie sur l'année, organise, et instruit les dossiers individuels.

Le prochain catalogue des formations 2015-2016 sortira courant du mois de septembre.

Dans celui-ci, vous trouverez le panel de formations proposées c'est-à-dire :

- Les formations récurrentes pour obtenir le fameux «certiphyto» obligatoire.
- Les formations Mes P@rcelles, l'outil de gestion et de la traçabilité des cultures.
- Les formations incontournables comme l'étude de marché pour les porteurs de projets suite à une première visite au point d'accueil installation ou la formation en commercialisation pour un public plus averti qui cherche à établir une stratégie d'entreprise et une politique commerciale.

- Les formations plus insolites telles que l'éco-conduite d'un tracteur sur une journée ou encore le dressage de chiens de troupeau.

Se former est une nécessité pour rester à la pointe technologique ou tout simplement pour prendre du recul sur sa gestion. «J'ai participé avec mes deux Border collie à la formation chien de troupeau. On y apprend les fondamentaux de ce que doit savoir un berger sur le terrain et c'est un agréable moment de rencontre avec d'autres bergers pour un partage d'expérience» témoigne M. Alcover.

Plus d'une centaine de formations par an, pour se spécialiser, s'initier ou découvrir un métier

Pour votre formation, la Chambre d'agriculture propose un accompagnement à deux niveaux : la possibilité de se faire

remplacer pendant la formation à moindre frais et une prise en charge à 100% par VIVEA (partenaire financeur des formations aux agriculteurs). Mais attention, une demande de formation s'anticipe. Aussi, nous vous conseillons de prendre connaissance chaque trimestre du planning de formation dans votre Chambre info ou de télécharger le catalogue annuel des formations sur notre site internet.

Contacts à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Carole Foucrier au 04 67 20 88 53
Jennifer Stadler-Leblond au 04 67 20 88 59
foucrier@herault.chambagri.fr
leblond@herault.chambagri.fr

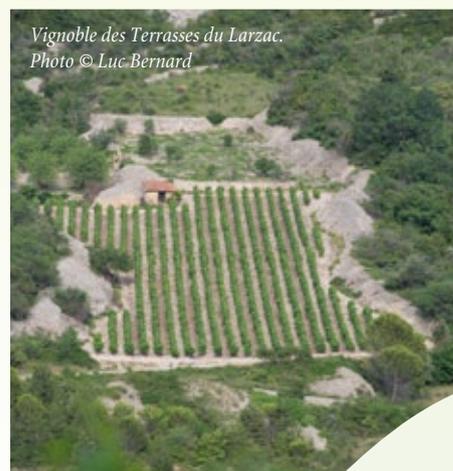
Vigilance sur les avances PAC: retournez le formulaire

Suite au décalage du dépôt des demandes d'aides PAC, au 15 juin la mise en place d'un acompte sur les aides PAC est remplacée par un apport de trésorerie remboursable qui n'est pas automatique.

Compte tenu d'une conjoncture économique globalement difficile pour le secteur agricole en 2015, l'Etat a décidé d'un apport de trésorerie remboursable sans intérêts à la charge des agriculteurs. Les intérêts seront pris en charge par l'Etat dans le cadre du régime des aides de minimis aux agriculteurs.

Il s'agit d'un dispositif purement national sans lien avec la PAC. Le montant sera calculé sur la base de la déclaration 2014, ou sur la base d'un «forfait hectare» lorsqu'il n'y a pas d'aide PAC 2014. Il correspondrait à environ 50% des aides PAC et 75% de l'aide ICHN. Cet apport sera ensuite automatiquement déduit du versement 'classique' 2015 des aides PAC.

En pratique, les agriculteurs devront déposer une demande papier avant le 20 août 2015 auprès de la DDTM s'ils souhaitent une avance. L'apport sera versé à partir du 1er octobre 2015 par l'ASP. Les formulaires de demande devraient être disponibles à partir de mi-juillet sur le site de la Chambre d'agriculture.



Vignoble des Terrasses du Larzac.
Photo © Luc Bernard

*Un réseau
de compétences*

uniques
*au service
des agriculteurs
et des collectivités*

La Chambre d'agriculture de l'Hérault et son offre de services, pour la réussite de tous vos projets



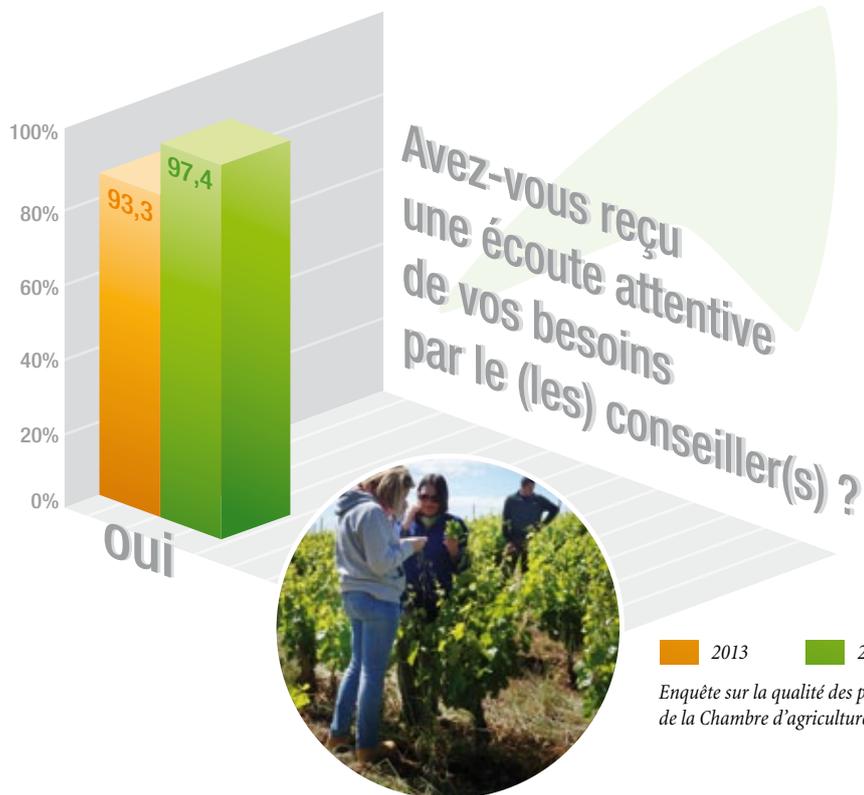
La Chambre d'agriculture de l'Hérault procure aux exploitants agricoles de toutes filières, aux collectivités et acteurs de l'agriculture, les meilleures prestations de services, conseils, études ou formations. Composée de conseillers experts dans leur domaine, la Chambre d'agriculture propose une offre de service renouvelée en permanence, quelle que soit la taille de votre exploitation, et apporte la réponse à vos questions. Toutes les réponses à la conduite d'une exploitation vous sont proposées en toute objectivité.

La force de la Chambre d'agriculture, avec l'ADVAH, c'est bien sûr son indépendance, ses équipes, son professionnalisme que vous connaissez bien et sollicitez régulièrement. Elle

dispose d'un réseau de compétences uniques et d'un maillage de proximité à la disposition de l'ensemble des acteurs du monde agricole et des territoires ruraux.

Avec nos 19 conseillers en viticulture et productions végétales, nous vous proposons une large palette d'interventions filières : conseils techniques, phytosanitaires, bio, à la plantation, à la diversification, pour le suivi et l'expertise de domaines, l'animation de groupes viticulture durable, agroécologie, les bulletins de préconisations «Performance» et les agréages avant vendanges pour les coopératives...

Nos 5 conseillers Elevage et Forêt interviennent dans les projets d'exploitations en particulier



d'élevage, de l'idée jusqu'à l'investissement, dans la mise en place de cahiers des charges de type MAE, dans l'évaluation du potentiel et la plantation forestière...

L'ensemble de ces conseillers, avec les 12 collaborateurs Economie, vous accompagne dans vos projets d'entreprise, l'installation et le suivi en premier lieu, mais aussi les déclarations PAC et CFE, l'agritourisme et la promotion...

Les 8 conseillers Agro-environnement et Territoires interviennent sur les PLU*, réalisent des études territoriales et agro-environnementales, conçoivent des aires de lavage collectives, assurent le réglage de pulvérisateurs...

Notre catalogue non exhaustif est disponible sur le site internet de la Chambre d'agriculture.

POURQUOI DES PRESTATIONS PAYANTES ?

Près de la moitié de nos recettes provient de la Taxe Additionnelle sur le Foncier Non Bâti (TAFNB).

Cette recette a été gelée en 2014, elle sera à la

baisse dès cette année.

Les missions consulaires de la Chambre d'agriculture (foncier et urbanisme, apprentissage, missions de service public déléguées par l'Etat, analyses et avis publics...) sont intégralement couvertes par la TAFNB.



La Certification AFNOR dans laquelle nous nous sommes engagés de manière volontaire est garante du respect d'un code éthique, de qualité, d'efficacité et d'objectivité.

Cumulée avec d'autres crédits publics (Conseil Départemental ou Régional, Casdar, Agence de l'Eau, Europe...), la TAFNB permet également de financer nos missions d'intérêt général : expérimentation agricole, références économiques, accompagnement des projets de filières, adaptation des pratiques aux enjeux environnementaux et territoriaux...

Aujourd'hui, les financements se resserrent, et les règles de la concurrence interdisent de mobiliser la TAFNB à des fins d'intérêts particuliers. Ces conditions nous imposent de facturer les prestations fournies dans l'intérêt individuel

d'un agriculteur ou d'une collectivité.

Notre objectif est de vous apporter un bénéfice concret et une rentabilité en retour de nos prestations, pour cela nos interventions correspondent à un niveau d'expertise toujours plus pointu. Les enquêtes de satisfaction réalisées chaque année

auprès de vous, bénéficiaires, témoignent de la qualité des services que nous vous dispensons comme de vos attentes et propositions d'amélioration que nous prenons en compte.

Vous le voyez, la gamme de nos interventions est large, et un conseiller est toujours à votre écoute pour répondre à vos besoins. Vous trouverez les noms de ces conseillers par service dans l'annuaire des services, détachable au centre de ce numéro d'été 2015.

* Plan local d'urbanisme

Cahier réalisé par la rédaction de la Chambre d'agriculture Hérault.

FIN DE CAHIER

et de l'agriculture sur le bassin versant du fleuve Hérault

C'est à l'occasion de la Commission Locale de l'Eau du fleuve Hérault du 19 mars que la Chambre d'agriculture de l'Hérault et le Syndicat mixte du bassin du Fleuve Hérault ont scellé leur partenariat. Depuis 2012, les deux organismes travaillent ensemble à mieux intégrer les préoccupations des agriculteurs dans la gestion de l'eau.

Dès 2012, mise en place de la première commission agricole de bassin

Ainsi, la première commission agricole de bassin a été mise en place sur ce territoire dès 2012, encore la seule à ce jour dans le département. Composée des membres de la commission locale de l'eau et de représentants locaux de la profession agricole, elle échange et débat sur tous sujets communs eau/agriculture. Pour exemple, l'évaluation des futurs besoins en eau pour l'irrigation sur le

bassin, réalisée par la Chambre d'agriculture, a été présentée et débattue au sein de cette instance. Pour l'année 2015, outre la co-animation de cette commission, les partenaires se mobilisent particulièrement sur la prévention et la gestion des

inondations au travers d'actions liées à :

- La gestion de crise : faciliter la coordination et la

communication en période de crue, apporter des réponses rapidement aux agriculteurs sinistrés.

- L'interface fleuve/terres cultivées en plaine de l'Hérault : proposer aux agriculteurs des solutions durables en réponse à la vulnérabilité de leurs exploitations aux crues.

La Chambre d'agriculture développe ce type de partenariat aux autres bassins versants. Un travail

est notamment avancé avec le Syndicat du Bassin du Lez et de la Mosson.

Votre représentant à la Commission Locale de l'Eau du Fleuve Hérault est Alexandre Boudet.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Céline Brossard au 04 67 20 88 22
brossard@herault.chambagri.fr
Contact Syndicat du Fleuve Hérault
Christophe Vivier au 04 11 66 52 06



Alexandre Boudet élu représentant le Président de la Chambre d'agriculture et Pierre Guiraud, Président du syndicat mixte du bassin du fleuve Hérault et de la commission locale de l'eau.

Matinée technique Grandes cultures à Bayssan



Autour d'Alain Alliès dans les essais de blé dur.
Photo © Nathalie Goma-Fortin

L'équipe Grandes cultures de la Chambre d'agriculture de l'Hérault et particulièrement Alain Alliès, conseiller Grandes cultures et Expérimentations, a organisé avec ses partenaires techniques une matinée d'échanges au domaine de Bayssan. Ce rendez-vous privilégié des agriculteurs du département et de la région narbonnaise, permet de venir chercher de nombreux conseils et actualités règlementaires ou techniques. Les interventions sont assurées par les Chambres d'agriculture de l'Hérault, de l'Aude*, Arvalis Institut du végétal** et le Céliom***.

Cette rencontre a donné l'occasion aux agriculteurs et techniciens de visiter les essais de rotation de cultures avec semis précoce de pois chiche ou pois protéagineux et les tests de variétés de blé dur et blé tendre.

* CA11 : Jean Michel Gillot
** Arvalis Institut du végétal, Philippe Braun
*** Centre technique interprofessionnel des oléagineux, des protéagineux et du chanvre, Gilles Beugniet

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Alain Alliès au 04 67 36 44 15
allies@herault.chambagri.fr

Reconnaissance internationale pour le Pic Saint Loup

Le 4 juin a eu lieu la signature de l'adhésion au réseau International des Paysages Viticoles. Cette labellisation vient couronner la démarche de concertation engagée en 2008 par les viticulteurs du Pic Saint Loup pour valoriser la qualité des paysages viticoles du territoire. Les paysages viticoles sont reconnus parmi les formes les plus remarquables de paysages résultant de l'activité humaine à la fois par l'empreinte qu'ils confèrent au territoire et par les traditions culturelles qui leur sont associées.



Signature de la charte par la Chambre d'agriculture de l'Hérault, partenaire du réseau.
Photo © Sylvie Gimisty-Teulon

Adapter et réduire ses doses de fongicide avec Optidose®

Un outil opérationnel

De 2011 à 2014, dans le cadre d'une action financée par FranceAgriMer et le Conseil Régional Languedoc-Roussillon, la méthode Optidose® a été testée expérimentalement contre le mildiou et l'oïdium sur différents cépages et différentes pressions de maladie, à la parcelle. Seize organismes techniques de l'Arc Méditerranéen (dont l'ADVAH* & la Chambre d'agriculture de l'Hérault) ont conduit cinquante essais oïdium et trente essais mildiou, pilotés par l'IFV**, comparant Optidose®, dose homologuée et témoin non traité. Ces travaux ont permis de valider la démarche et de répondre à un enjeu sociétal fort, la réduction des intrants, sans nuire aux résultats technico-économiques pour le viticulteur.

Les «Incontournables» avant d'utiliser la méthode Optidose®

La méthode Optidose® ne se substitue pas au raisonnement de la décision de traitement. Ce n'est qu'une fois que l'on a choisi d'appliquer un produit phytosanitaire, que l'on peut utiliser la méthode Optidose®. Il faut néanmoins avoir au préalable vérifié, contrôlé, réglé et étalonné son appareil de traitement et prévoir de passer en face par face ou 1 rang sur 2 avec des appareils classiques type «2 mains – 2 canons». De plus, une stratégie de protection raisonnée, respectant les cadences de traitement et les conditions d'applications de chaque produit doit être impérativement mise en œuvre. Toute parcelle avec une pression de maladie préalablement non maîtrisée doit être

écartée de la démarche. Des observations régulières au sein de son vignoble sont indispensables pour une bonne conduite de la campagne. En cas de difficultés à contenir une situation explosive, ne pas hésiter à revenir à la dose hectare homologuée. Méthode non applicable aux traitements insecticides.

Deux manières de déterminer la dose adaptée

Abaques VIGNE simplifiées : des abaques ont été réalisées pour simplifier la démarche. Elles

Optidose® permet d'adapter au mieux la dose de fongicides selon le cépage et sa sensibilité, le stade phénologique, la végétation et la pression parasitaire.

sont disponibles à la Chambre d'agriculture et téléchargeables sur le site internet.

Comment utiliser cet outil simplifié : exemple de l'oïdium.

L'abaque permet de distinguer 2 situations : le cas général (Optidose®) et le cas de cépages ou situations sensibles, de pression parasitaire forte ou de parcelle à forte végétation (Optidose® +). Selon la situation, il suffit de se positionner sur le stade phénologique du moment pour obtenir le pourcentage de la dose homologuée à appliquer. Ainsi, pour une parcelle de Grenache connu pour être peu sensible à l'oïdium (cas général Optidose®), au stade 11 – 12 feuilles il faut appliquer 70% de la dose homologuée.

Par contre, sur un Chardonnay (cas parcelle sensible Optidose®+), au même stade phénologique la dose est de 90% de la dose homologuée.

Directement via le module de calcul en ligne :

http://www.vignevin-epicure.com/index.php/fre/module_optidose/optidose

Vous y trouverez les différents critères à renseigner pour appréhender au mieux votre situation et la dose de produit à appliquer.

Démarrer avec Optidose®

Selon le type de votre exploitation et l'hétérogénéité des parcelles, les doses anti-oïdium et anti-mildiou pourront être différentes pour une intervention à une même période donnée. Il est indispensable avant d'utiliser la méthode, de déterminer les principaux cas existants (cépages, précocité, pousse végétative, historique maladie, conditions favorables au mildiou ou à l'oïdium) afin de concilier dose adaptée et mise en œuvre pratique.

Pour une 1^{ère} année d'utilisation, il est recommandé de se préparer aux «Incontournables», de faire le travail d'analyse d'adaptation à la diversité des situations, puis de mettre en pratique cette méthode sur une partie de son exploitation pour se familiariser avec les règles de mise en œuvre. La Chambre d'agriculture peut vous y aider.

A consulter en fin de magazine l'offre de formation «Optimisez vos traitements avec la méthode Optidose®».

* ADVAH, Association de développement et de valorisation de l'agriculture de l'Hérault

** IFV, Institut Français de la Vigne et du Vin

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Nadine Bals au 04 67 36 47 25
bals@herault.chambagri.fr

Journée technique CEHM

Matinée d'information technique POMME le jeudi 27 août de 9h à 12h au Centre Expérimental Horticole de Marsillargues avec :

- Visite commentée des essais mis en place sur les pommiers de l'exploitation au CEHM.
- Des variétés à l'éclaircissage.
- Des porte-greffes à la conduite.
- Des systèmes de vergers en PFI de l'Agriculture Biologique.

Une première information sur les prévisions de récoltes européennes sera donnée suite à la conférence annuelle de Prognos qui se tiendra cette année à Merano (Italie).

Contact au CEHM au 04 67 71 55 00 • cehm@cehm.net • <http://www.cehm.net> • Mas de Carrière - 34590 MARSILLARGUES



La Mission Compost 34 fête ses 5 ans :

Quels enseignements sur la filière compostage du département ?



Depuis 2010, la Chambre d'agriculture de l'Hérault participe à la Mission Compost 34 initiée par le Conseil départemental de l'Hérault*. Ce réseau d'animation a pour objectif de dynamiser la filière compostage vers un objectif de qualité des produits et de pérennisation des débouchés. La Chambre d'agriculture de l'Hérault a enquêté sept plateformes de compostage partenaires du projet afin d'améliorer leurs pratiques. Elle a aussi suivi quatre parcelles de références sur lesquelles trois types de composts ont été testés depuis 2010 :

- Compost de MIATE (Matières d'Intérêt Agronomique Issues du Traitement des Eaux).
- Compost de déchets verts.
- Compost de biodéchets (fraction fermentescible des ordures ménagères issue du tri sélectif).

Un gain en matières organiques des sols

Les résultats du suivi de parcelles montrent que les apports de compost ont eu un effet positif sur la teneur en matières organiques (MO) des sols et donc sur l'azote disponible pour les plantes.

Pas d'effets nocifs des composts de MIATE

Dans les deux parcelles amendées avec les composts de MIATE (blé dur et vigne), les apports n'ont pas eu d'impacts négatifs sur la qualité de la récolte ni sur les teneurs en ETM** des sols. Les doses appliquées dans ces conditions expérimentales (20t/ha) ont contribué à l'enrichissement des sols en phosphore.

Un ajustement des doses nécessaire

Quel que soit le type de compost utilisé et le type de culture à amender, les doses d'apport doivent être raisonnées par rapport à la quantité de matières organiques désirée et aux besoins des cultures en éléments fertilisants (NPK).

Les freins majeurs : le matériel d'épandage et le stockage

Au-delà des intérêts agronomiques et des impacts environnementaux, ce suivi a mis en évidence que la logistique relative à l'épandage, en particulier en matière d'épandeur, reste le frein majeur à l'utilisation des composts.

Enfin, l'expérience des agriculteurs ayant participé à ce suivi montre qu'il est important de bien choisir le lieu de stockage du compost en attente d'être épandu, afin d'éviter d'endommager la zone (dégagement de chaleur, écoulements de lixiviats).

Tous les composts ne se ressemblent pas

La Mission Compost 34 a dressé le portrait des sept PFC*** partenaires du projet. Quantités entrantes, composts produits, procédés, etc. : ces données permettent de mieux connaître la filière du département.

Ces plateformes ont aussi bénéficié d'une analyse complète d'un lot de compost par an.

Les analyses réalisées montrent que le profil organique des produits varie grandement entre les composts mais il semble indépendant du type de matières entrantes. C'est le procédé de compostage qui détermine avant tout la stabilité du compost et sa capacité à fournir de la matière organique stable (humus).

Les composts de MIATE analysés sont en moyenne beaucoup plus riches en azote et en phosphore que les autres composts. Concernant le potassium, les teneurs sont en moyenne à peu près équivalentes

quel que soit le type de compost.

Un lot sur trois analysé de manière indépendante

Les campagnes d'analyses de la Mission Compost 34 permettent d'analyser de manière totalement indépendante 10% de lots supplémentaires depuis 2013.

Les agriculteurs premiers utilisateurs

En 2013, les sept PFC enquêtées ont distribué environ 20 000 tMB**** de composts dont 83% étaient destinés aux professionnels. Les agriculteurs bénéficieraient de 63% de la production totale.

Les enseignements de la Mission Compost 34 montrent qu'il est important d'aller à la rencontre des producteurs de produits organiques, en procédant à un suivi annuel d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs ainsi qu'en réalisant des analyses indépendantes. Ce suivi permet de bien connaître la filière compostage du département et d'assurer une forme d'audit sur la qualité des produits. La Mission Compost 34 poursuit cet axe de travail en 2015.

La Chambre d'agriculture de l'Hérault s'investit également auprès des collectivités sur la valorisation locale des composts. Depuis 2014, elle accompagne notamment la Communauté de Communes du Pays de Lunel et le SICTOM de Pézénas-Agde dans l'objectif de préserver les sols agricoles de leur territoire tout en contribuant à l'économie circulaire.

* La Mission Compost 34 est cofinancée par l'ADEME, l'Agence de l'Eau, le Conseil départemental de l'Hérault et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault

** Eléments traces métalliques

*** Plateforme de compostage

**** Tonne par matière brute

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Marie Castagnet au 04 67 20 88 35
castagnet@herault.chambagri.fr

Autorisation de plantation - Inscrivez-vous !

Au 1^{er} janvier 2016 il y aura un nouveau dispositif européen de gestion du potentiel de production viticole.

Aussi, l'ensemble des demandes se fera désormais sur un guichet unique et dématérialisé, commun à FranceAgriMer et à l'INAO : vitiplantation.

Cette téléprocédure offrira un service de suivi des autorisations en cours de validité en complément

de la fiche de compte des viticulteurs d'ores et déjà disponible sur Prodou@ne. Cet outil informatique sera le même pour toute la France.

Afin de pouvoir réaliser leurs demandes d'autorisations dès 2016, les viticulteurs sont invités à se pré-inscrire de préférence avant le 30 novembre 2015, sur le portail de FranceAgriMer:

<https://portailweb.franceagrimer.fr/portail>

Il est donc indispensable de mettre à jour votre CVI avant la fin de l'année 2015. Vos numéros SIRET et exploitation vitivinicole (EVV) actifs seront nécessaires pour ces démarches.

Plaquette à télécharger sur le site de la Chambre d'agriculture Hérault

Apprentissage - Campagne 2015

Du 1^{er} juin au 30 octobre sont recrutés les nouveaux apprentis

Devenir apprenti est une chance pour un jeune qui souhaite simultanément apprendre son futur métier, continuer son cursus scolaire et passer des diplômes. C'est aussi le tremplin le plus efficace pour accéder à son premier emploi car l'apprenti disposera d'une première expérience.

Mais pour qu'il y ait des apprentis, il faut en parallèle des entreprises ou des collectivités territoriales qui signent des contrats d'apprentissage et désignent un maître de stage. Ce dernier doit attester du même niveau d'étude que son futur apprenti et de deux ans d'expérience. Dans les métiers de l'agriculture, sept CFA* agricoles dans la région proposent des formations du CAP au BTS sur 24 sites.

L'apprentissage est aussi ouvert à des formations de niveau Licence à Ingénieur qui peuvent être intéressantes pour les entreprises agricoles par

exemple, la licence œnotourisme, DNO.

Dans l'Hérault, 280 contrats ont été signés en 2014. A savoir depuis le 2 mai 2015, la réglementation sur le travail des mineurs en agriculture s'est assouplie grâce à une déclaration simplifiée pour les travaux réglementés et une possibilité d'exercer des travaux en hauteur.

Aide spéciale à l'apprentissage pour les jeunes âgés de moins de 18 ans à la date de signature du contrat :

Pour tous les contrats signés à partir du 1^{er} juin 2015, aide valable uniquement pour la 1^{ère} année du contrat et les entreprises de moins de 11 salariés.

Montant de l'aide : 4400 € forfaitaire pour 1 an soit 1100 € par trimestre au vu d'une attestation

fournie par l'employeur.

Demande à faire sur le portail de l'alternance : www.alternance.emploi.gouv.fr

* Centre de Formation des Apprentis

Votre Chambre d'agriculture remplit la mission de service public d'enregistrement des contrats d'apprentissage. Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault au 04 67 20 88 00 ou Stéphanie Calviac au 04 67 20 88 21 apprentissage@herault.chambagri.fr www.herault.chambagri.fr/gerer-mon-exploitation/apprentissage.html



Taxe intérieure de consommation TIC/TICGN : demandez un remboursement partiel pour l'année 2014

Toutes les infos et le formulaire :

<http://www.herault.chambagri.fr/accompagner-mes-productions/machinisme/reglementation/remboursement-partiel-ticticgn.html>

OFFRES DE FORMATION

COMMERCE

Comptabilité agricole

- Objectifs : comprendre la comptabilité de mon exploitation et savoir apprécier à leur juste valeur les documents que je reçois.
- Dates et lieu : octobre ou novembre 2015, à la Chambre d'agriculture de Montblanc.

Contact : Carole Foucrier au 04 67 20 88 53

Réaliser son étude de marché

- Objectifs : permettre aux stagiaires, qui souhaitent s'installer en agriculture sur des productions dites atypiques ou développer ces dernières, d'élaborer son étude de marché.
- Dates et lieu : les 08 - 09 - 13 - 15 octobre et le 03 novembre 2015, à la Chambre d'agriculture de Lattes ou de Montblanc (en fonction des déplacements des stagiaires).

Contact : Carole Foucrier au 04 67 20 88 53

AB *Comment développer mon entreprise sur les marchés bio ?*

- Objectifs : permettre aux porteurs de projets de s'engager ou pas sur le marché du bio.
- Dates et lieu : le 21 octobre 2015, à la Chambre d'agriculture de Lattes ou de Montblanc (en fonction des déplacements des stagiaires).

Contact : Carole Foucrier au 04 67 20 88 53

Vendre plus et vendre mieux : les techniques de vente

NOUVEAU

- Objectifs : savoir gérer le processus de vente, depuis la prise de contact, jusqu'à la signature du contrat de vente. Posséder les principales techniques de vente.
- Dates et lieu : les 22 et 23 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2015, à la Chambre d'agriculture de Montblanc.

Contact : Carole Foucrier au 04 67 20 88 53

Réussir l'exportation de ses vins

- Formation en atelier : choix pour les stagiaires de participer à tous ou certains modules.
- Objectifs : prendre la décision d'exporter en toute connaissance de cause. Connaître les spécificités administratives. Savoir adapter son offre aux marchés visés.
- Dates et lieu : sur 5 journées, date en cours de finalisation, à la Chambre d'agriculture de Lattes ou de Montblanc (en fonction des déplacements des stagiaires).

Contact : Carole Foucrier au 04 67 20 88 53

MONTAGNE / ÉLEVAGE

Dressage de chien de conduite de troupeau

- Objectifs : acquérir des principes efficaces d'éducation et de dressage de chien pour être capable de diriger son troupeau dans les meilleures conditions.
- Dates et lieu : sur 6 jours : 29/09 - 01/10 - 06/10 - 08/10 - 13/10 - 15/10/2015 à la Couvertoirade.

Contact : Jennifer Stadler-Leblond au 04 67 20 88 59

AB Les formations techniques identifiées par le logo AB sont ouvertes à tout(e) agriculteur(trice), salarié(e) qui exploite en Agriculture Biologique.

S'installer en entreprise équine

- Objectifs : permettre aux stagiaires de s'installer dans les meilleures conditions possibles.
- Dates et lieu : les 1^{er} et 02 octobre 2015 à la Chambre d'agriculture de Lattes.

Contact : Jennifer Stadler-Leblond au 04 67 20 88 59

La démarche qualité dans son exploitation équine

- Objectifs : être capable d'analyser le niveau de conformité de sa structure par rapport au référentiel «Charte Qualité du Conseil des Équidés» et d'identifier les éventuelles mesures correctives à mettre en œuvre.
- Dates et lieu : octobre / novembre 2015.

Contact : Jennifer Stadler-Leblond au 04 67 20 88 59

ENVIRONNEMENT

AB Les Certiphytos

- Objectifs : permettre aux exploitants d'appréhender les aspects réglementaires, les risques pour l'homme, l'environnement et le raisonnement de toutes les interventions dans le cadre de l'application des produits phytosanitaires.
- Dates et lieux : sur deux journées de 7h. Chambre d'agriculture de Lattes 2015, de Montblanc ou au Pouget à partir d'octobre 2015.

Contact : Carole Foucrier au 04 67 20 88 53

AB Irrigation

- Objectifs : maîtriser l'irrigation de ses parcelles.
- Dates et lieu : Nord Gardiolo et Roquebrun (dates selon le secteur). Formation de 17h30 (deux journées complètes et une demi-journée).

Contact : Jennifer Stadler-Leblond au 04 67 20 88 59

Optimisez vos traitements avec la méthode Optidose®

NOUVEAU

- Objectifs : comprendre l'outil et adapter son usage à l'exploitation. Optimiser ses traitements avec la méthode Optidose®. Renforcer les techniques de réglage pour réduire les doses de produits. Améliorer l'application et maintenir l'efficacité de la protection.
- Dates et lieu : en fonction des inscriptions.

Contact : Jennifer Stadler-Leblond au 04 67 20 88 59

INFORMATIQUE

Mes P@rcelles «Initial»

- Objectifs : permettre aux agriculteurs de se familiariser avec l'outil informatique Mes P@rcelles, logiciel en ligne de gestion d'intervention dans l'exploitation agricole.
- Dates et lieu : tout au long de l'année, selon les déplacements des participants.

Contact : Jennifer Stadler-Leblond au 04 67 20 88 59

Mes P@rcelles «Perfectionnement PPF»

- Objectifs : être capable de réaliser son Plan Prévisionnel de Fumure (PPF) sur l'outil Mes P@rcelles.
- Dates et lieu : tout au long de l'année, selon les déplacements des participants.

Contact : Jennifer Stadler-Leblond au 04 67 20 88 59

Mes P@rcelles «Eleveur»

- Objectifs : permettre aux éleveurs de se familiariser avec Mes P@rcelles, outil informatique de gestion des parcelles.
- Dates et lieu : tout au long de l'année, selon les déplacements des participants.

Contact : Jennifer Stadler-Leblond au 04 67 20 88 59

Mes P@rcelles «Perfectionnement Eco»

- Objectifs : être capable d'enregistrer ses données économiques sur l'outil Mes P@rcelles.
- Dates et lieux : tout au long de l'année, selon les déplacements des participants.

Contact : Jennifer Stadler-Leblond au 04 67 20 88 59

Les financements formation par VIVEA

Vivea, fonds d'assurance formation des entrepreneurs du vivant, mutualise les cotisations formation des non-salariés, des exploitations et entreprises agricoles de travaux forestiers ou agricoles. Les fonds sont utilisés pour l'achat des formations suivies par les chefs d'exploitation, les conjoints collaborateurs, les cotisants solidaires, les aides familiaux et les gérants non-salariés.

Le Comité départemental Vivea est composé de 16 membres mandatés par les organisations syndicales et les OPA* du département, Chambre d'agriculture, FDSEA**, JA***, CR****, CP***** et crédit coopération et mutualité. Présidé par Pierre Colin viticulteur à Pinet, il se réunit quatre fois par an pour fixer les grandes orientations en cohérence avec le plan de développement des formations, élaboré par le comité régional Vivea Languedoc Roussillon.

Les priorités actuelles du comité Vivea sont :

- Négocier en viticulture.
- Pérenniser des exploitations agricoles.
- Optimiser la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau.

En 2014, 1365 agriculteurs ont bénéficié des fonds Vivea. Rien que pour l'Hérault, il a été investi 451 400 € pour des formations dont la durée moyenne est de 23 heures. Les demandes de financement sont validées les 3^{ème} jeudis de chaque mois, sauf en août, par l'équipe technique en fonction des priorités et des fonds disponibles.

Contacts à Vivea

Marc Aguillon au 06 72 01 48 18 m.aguillon@vivea.fr

Virginie Combes au 05 61 00 31 90 v.combes@vivea.fr

Informations sur www.vivea.fr

rubrique choisir sa formation pour consulter celles qui bénéficient d'un financement Vivea.

* Organisme paritaire agréé

** Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles

*** Jeunes agriculteurs

**** Coordination rurale

***** Confédération paysanne

Les coordonnées de l'équipe formation

Charly Fabre - Responsable service formation
au 04 67 36 47 26

Carole Foucrier - Certiphyto / Formations commerciales
au 04 67 20 88 53
foucrier@herault.chambagri.fr

Jennifer Stadler-Leblond - Formations agricoles / Formations informatiques au 04 67 20 88 59
leblond@herault.chambagri.fr

Retrouvez toutes nos formations sur notre site internet :
www.herault.chambagri.fr/gerer-mon-exploitation/formation/programmes.html

Chambre Info, le Bulletin d'information de la Chambre d'agriculture de l'Hérault

La Chambre d'agriculture
est une institution originale:
à la fois établissement consulaire
et entreprise de services.

Cette complémentarité des rôles:
représentation, consultation et intervention
lui confère une identité spécifique au sein
des Organisations Professionnelles Agricoles.

Établissement de proximité, la Chambre
d'agriculture propose de multiples services
individuels ou collectifs à ses «ressortissants»:
agriculteurs, forestiers, salariés agricoles,
propriétaires, mais aussi filières agricoles
et forestières, collectivités locales...

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
HÉRAULT



*Chambre Info® est le bulletin d'information
de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.
Directeur de publication: Jérôme Despey
Rédacteur en chef: Cécile Arrighy
Avec les remerciements à nos services
pour leur travail et leur aimable participation.*

*Design ©B-to-B Design in Montpellier - France
Photo couverture: © Olivia Georges,
abricotiers de Guilhem Vigroux à Villeveyrac.
Crédits photos: © Marc Ginot photographe,
Maurice Fouilhé, Claude Cerdon, Charly Fabre, G. Asendo,
Nathalie Goma-Fortin, Sylvie Gimisty-Teulon, Chambre
d'agriculture de l'Hérault et Photothèque Chambres d'agriculture.
Par souci de préserver l'environnement,
ce magazine est imprimé sur papier 100 % recyclé
avec des encres végétales. Ne pas jeter sur la voie publique.*



WWW.HERAULT.CHAMBAGRI.FR

T.: 04 67 20 88 00 - F.: 04 67 20 88 95 - communication@herault.chambagri.fr - **Chambre d'agriculture Hérault**
Chambre d'agriculture de l'Hérault - Mas de Saporta - Maison des agriculteurs CS 10010 - 34875 Lattes Cedex